



avec  
**L'ASSURANCE ANNULATION**  
comprise dans  
**LA CARTE FFCC MULTI-AVANTAGES**  
**RÉSERVEZ VOTRE CAMPING**  
en toute tranquillité !



La carte FFCC, c'est aussi :  
des réductions, des garanties, la défense  
de vos droits, des assurances (RC, risques  
locatifs...), des services, des voyages...

Cachet du terrain de camping

Camping Val de Boutonne  
Quai de Bernouët  
17400 Saint Jean d'Angely  
Tél. 05 46 32 26 16  
Siret 453 779 092 00015

78, rue de Rivoli - 75004 Paris - Tél.: 01 42 72 84 08 - E-mail : info@ffcc.fr - Site internet : www.ffcc.fr

## ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR

**Arrhes versées ou totalité du séjour payée,  
vous êtes remboursés jusqu'à 1 600 € dans les cas suivants :**

- **Incapacité temporaire ou permanente, décès**, suite à une maladie, un accident, aux complications de grossesse jusqu'à la 28<sup>e</sup> semaine de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de leurs ascendants, descendants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères, tuteur légal et personne placée sous tutelle.
- **Dommages matériels graves** consécutifs à un cambriolage, un incendie, un dégât des eaux, un événement climatique atteignant à plus de 50% la résidence principale ou secondaire de l'assuré.
- **Dommages graves à votre véhicule** survenant dans les 48 h précédant votre départ, dans la mesure où il ne peut plus être utilisé pour vous rendre sur le lieu de séjour final.
- **Vol\***, dans les 48h précédant votre départ, de **vos papiers d'identité** à condition qu'ils soient indispensables à votre séjour.
- **Modification de la date de congés payés\*** par votre employeur.
- **Mutation professionnelle**, non disciplinaire, imposée par votre employeur intervenant pendant votre séjour ou au plus tard 8 jours avant.
- **Licenciement économique\*** de l'assuré ou de son conjoint.
- **Obtention d'un emploi\*** de salarié ou d'un stage rémunéré.
- **Convocation à un examen de rattrapage\*** dans le cadre d'études supérieures.

\*Non garanti pour l'interruption de séjour.

**Cette garantie concerne l'assuré, son conjoint, ses enfants jusqu'à 25 ans (s'ils sont à charge) et /ou ses petits enfants.**

Extrait du contrat d'assurance FFCC.

**Coupon à retourner à la FFCC - 78, RUE DE RIVOLI - 75004 PARIS**



Nom : ..... Prénom : .....  
Nom/Prénom du conjoint : ..... Profession : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Né(e) le : ..... à : ..... Nationalité : .....  
Carte Nationale d'identité ou passeport N° : .....  
Préfecture de : ..... Nombre d'enfants de -25 ans dans mon installation : ..  
Tél. : ..... E-mail : .....

Tente  Caravane  Camping-car  Hébergement locatif

Je souhaite recevoir la Carte FFCC Multi-Avantages 2012\* au prix de 31€ incluant l'assurance annulation ou interruption de séjour.

Je règle par :  Chèque bancaire joint  Carte bancaire

N° : ..... Date de validité : .....

N° du cryptogramme : ..... (3 derniers chiffres au dos de la carte)

Fait à : ..... le : ..... Signature

**Camping Val de Boutonne**  
Quai de Bernouët  
17400 Saint Jean d'Angely  
Tél. 05 46 32 26 16  
Siret 453 779 092 00015

\*La carte familiale, valable du 1/01 au 31/12/2012, garantit le couple de droit ou de fait avec ou sans enfants. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez vous opposer à la cession à des tiers de ces informations.  
 Si vous ne souhaitez pas recevoir des offres commerciales de notre part ou de nos partenaires, cochez la case ci-contre.

  
Fédération Française  
de Camping et de Caravaning